



Formation Transition Energétique : quels moyens d'action pour les associations ? Lundi 27 mai 2013 – Montauban

9 h 00 – Accueil

Matinée : 9h30 - 13h

Rappel des enjeux réglementaires du débat sur la transition énergétique

Atelier 1 : comment mieux porter nos revendications ?

Apprendre les « arguments chocs » pour faciliter l'intervention des associations dans les débats institutionnels, auprès des élus et du grand public. Anticiper les conditions du débat contradictoire.

Pause déjeuner – Pique-nique offert sur place (Boulangerie Maurane)

Après-midi : 14h - 16h

Atelier 2 : comment agir directement pour la transition énergétique ?

Apprendre à partir des exemples de projets collectifs locaux que les associations peuvent impulser et/ou soutenir, pour la réduction des consommations et l'essor des énergies renouvelables

robert.borja@fne.asso.fr



Question 1 – Comment aller vers l’efficacité et la sobriété ?

Question 2 – Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 et quels scénarios à l’horizon 2030-2050 ?

Question 3 – Quels choix pour les EnR et nouvelles technologies de l’énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

Question 4 – Quels coûts et quel financement de la transition énergétique ?

Question 5 – Quelle gouvernance et quel rôle notamment pour l’Etat et les collectivités ?



JANVIER / FÉVRIER

Pédagogie et information,
par la présentation de la situation
énergétique en France

1

MARS / JUIN

Participation et concertation
des acteurs et du grand public

2

20 juin Bilan GT nationaux

JUILLET

Synthèse des avis
et recommandations

3

20 juillet Bilan débats régionaux

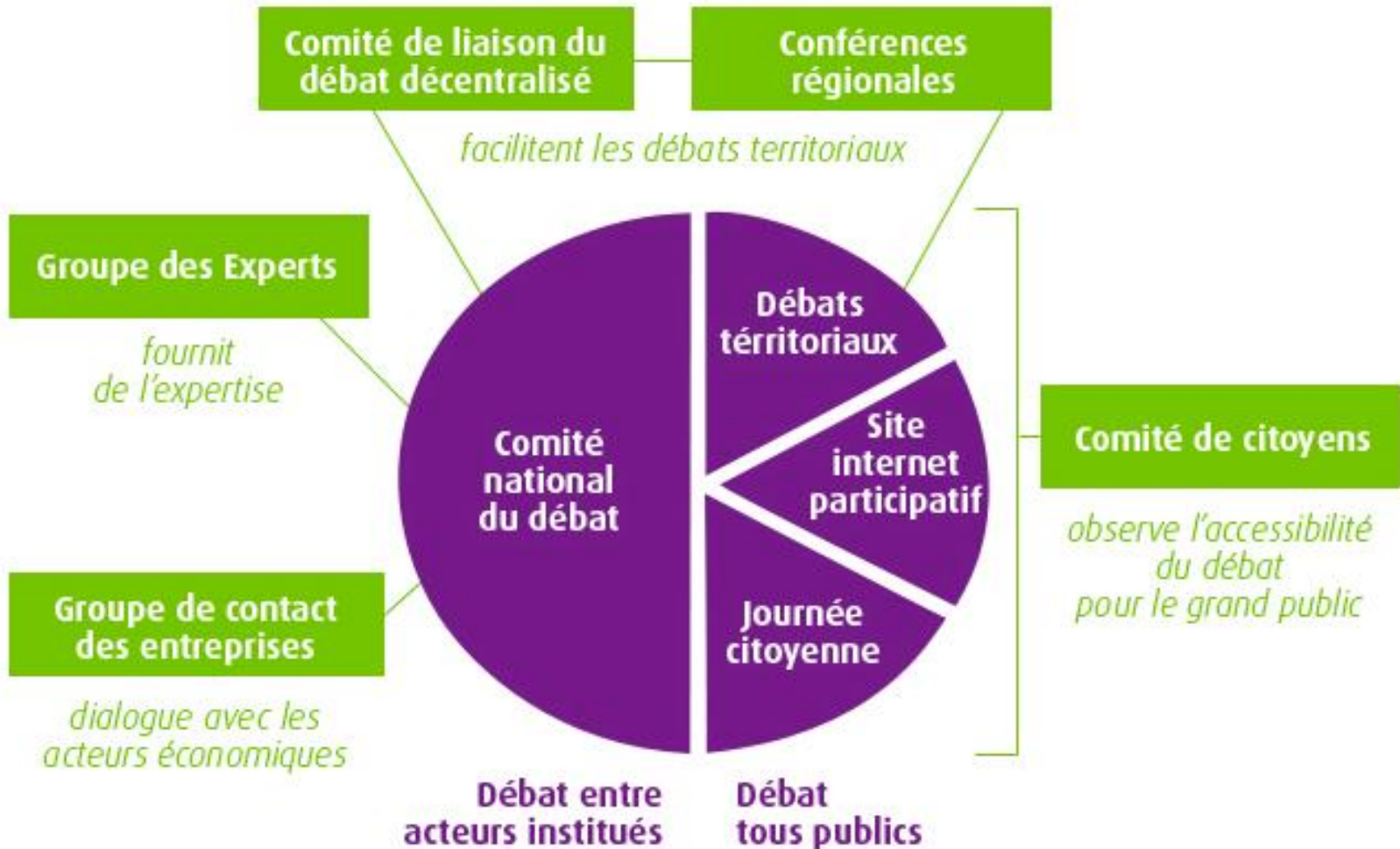
AUTOMNE 2013

Projet de loi transition énergétique
au Parlement

4

Comité de pilotage (garant du respect des règles du débat)

Secrétariat général du débat (organise le débat)





LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DEVRA S'APUYER SUR 6 GRANDS PRINCIPES

- 1** **» LIMITER LA HAUSSE DES FACTURES D'ÉNERGIE EN RÉDUISANT LA CONSOMMATION**
 - » Mesure 1 - Des bâtiments moins gourmands en énergie
 - » Mesure 2 - Une mobilité rééquilibrée et durable
 - » Mesure 3 - Mettre fin au gaspillage d'électricité

- 2** **» ASSURER À TOUS L'ACCÈS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES (CHAUFFAGE, ÉCLAIRAGE...) DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ**
 - » Mesure 4 - Eradiquer la précarité énergétique

- 3** **» PROGRAMMER L'ARRÊT PROGRESSIF DES ÉNERGIES POLLUANTES, À RISQUES, GÉNÉRATRICE DE GAZ À EFFET DE SERRE, PRÉSENTANT DES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS, OU QUI S'APPUIENT SUR DES RESSOURCES LIMITÉES**
 - » Mesure 5 - Supprimer progressivement les modes de chauffage polluants et inefficaces
 - » Mesure 6 - Sortir du mirage des énergies fossiles non conventionnelles
 - » Mesure 7 - Programmer l'arrêt du nucléaire



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DEVRA S'APUYER SUR 6 GRANDS PRINCIPES

- 4** > **SÉCURISER LA COUVERTURE DES BESOINS MAÎTRISÉS EN ÉNERGIE**
 - » Mesure 8 - Soutien aux énergies renouvelables
 - » Mesure 9 - L'agriculture comme actrice de la transition énergétique

- 5** > **PERMETTRE AUX CITOYENS ET AUX TERRITOIRES DE REPENDRE EN MAIN LES DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE**
 - » Mesure 10 - Gouvernance : mieux répartir les compétences entre Etat et Collectivités
 - » Mesure 11 - Soutenir les projets citoyens d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique

- 6** > **ASSURER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
 - » Mesure 12 - Transition, reconversion, formation
 - » Mesure 13 - Financement de la transition énergétique
 - » Mesure 14 - Une fiscalité juste, au service de la transition énergétique



Un projet citoyen est un projet qui, d'une manière ou d'une autre, **intègre une ou plusieurs dimensions d'intérêt collectif et territorial et qui est maîtrisé par les citoyens et/ou leurs représentants (collectivités locales).**

Un projet citoyen permet de répondre à plusieurs enjeux :

- la gestion locale d'une ressource locale
- une meilleure acceptation locale des projets
- une meilleure intégration des projets dans leur environnement naturel et humain
- des retombées économiques qui bénéficient majoritairement au territoire
- la création de nouvelles formes de cohésion sociale et territoriale
- une sensibilisation de la population aux questions énergétiques



L'Allemagne = chef de file des énergies renouvelables en Europe. Le nombre de coopératives citoyennes pour les ENR est passé de 150 à plus de 600. 51% de la puissance éolienne installée est détenue par les citoyens.



Au Danemark, existe depuis 1996. En 2003 : 2/3 des installations éoliennes = investissement local. Aujourd'hui, **plus de 100 000 familles danoises** sont actionnaires d'un parc éolien. Depuis 2009, la participation des citoyens est une **obligation légale** : tout développeur privé doit proposer au moins 20% du capital à la population locale.



En Belgique, le droit autorise les coopératives agréées ou à finalité sociale à faire directement appel à l'investissement des citoyens. La coopérative citoyenne **Émissions Zéro** = 1 230 coopérateurs (communes + citoyens), soit plus de 2 millions d'euros d'investis, dans des projets de production d'énergies renouvelables.

Données techniques	• Puissance	• 8 MW (4 éoliennes de 2 MW)
	• Production annuelle	• 19 000 MWh
Données financières	• Investissement total	• 11,7 millions d'€
	• Fonds propres	• 2,7 millions d'€, dont 2,3 millions d'€ apportés par des particuliers (membres fondateurs, 53 clubs d'investisseurs et Énergie Partagée Investissement).
	• Emprunt bancaire	• 9 millions d'€
Nature des porteurs de projets	• L'initiateur du projet et pilote politique	• Association Éoliennes en Pays de Vilaine
	• La société de développement	• Site & Watts SARL
	• La société d'exploitation	• Bégawatts SAS
Dates clés	• Début du développement	• 2005
	• Obtention du PC	• Juillet 2009
	• Mise en service	• 1 ^{er} trimestre 2013
Contacts	• Éoliennes en Pays de Vilaine Association	• epv@eolien-citoyen.fr
	• Bégawatts SAS	• beganne@eolien-citoyen.fr
	• Portail internet	• www.eolien-citoyen.fr

Données techniques	• Puissance	• 23,1 kWc
	• Surface	• 165 m ²
	• Production annuelle	• 23 MWh
Données financières	• Investissement total	• 120 000€
	• Fonds propres	• 75 000€ apportés par 99 particuliers
	• Emprunt bancaire	• 45 000€
Nature des porteurs de projets	• L'initiateur du projet	• Association La Garenne Solaire
	• La société d'exploitation	• SISR SAS
Dates clés	• Création de l'association	• Janvier 2009
	• Création de la SISR SAS	• Novembre 2009
	• Mise en service	• Septembre 2010
Contacts	• La Garenne Solaire Association	• lagarenne-solaire@orange.fr
	• SISR SAS	• siser.garenne@gmail.com
	• Portail internet	• siser.over-blog.fr



Projet = Imaginer une rénovation collective des maisons pour atteindre le label *BBC-Effinergie*, à travers une opération mutualisant les informations, les éléments techniques, les compétences et les moyens financiers sur un mode coopératif. Lotissement de 1300 pavillons.

- 1/ Création de l'**association loi 1901 « Clairlieu Eco Défi »** pour gérer l'animation de ce projet et l'information à l'ensemble des habitants.
- 2/ Etude de faisabilité technique commandée au BET SOLARTE. Soutien financier ADEME et Région.
- 2/ Projet de créer **une Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC)** qui gèrera les réalisations de ce projet, et mutualisera les moyens afin de permettre à chacun de s'inscrire dans le champ de cette opération.

www.clairlieuecodefi.fr



Réseaux de projet et sociétés financières



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

L'INVESTISSEMENT
CITOYEN

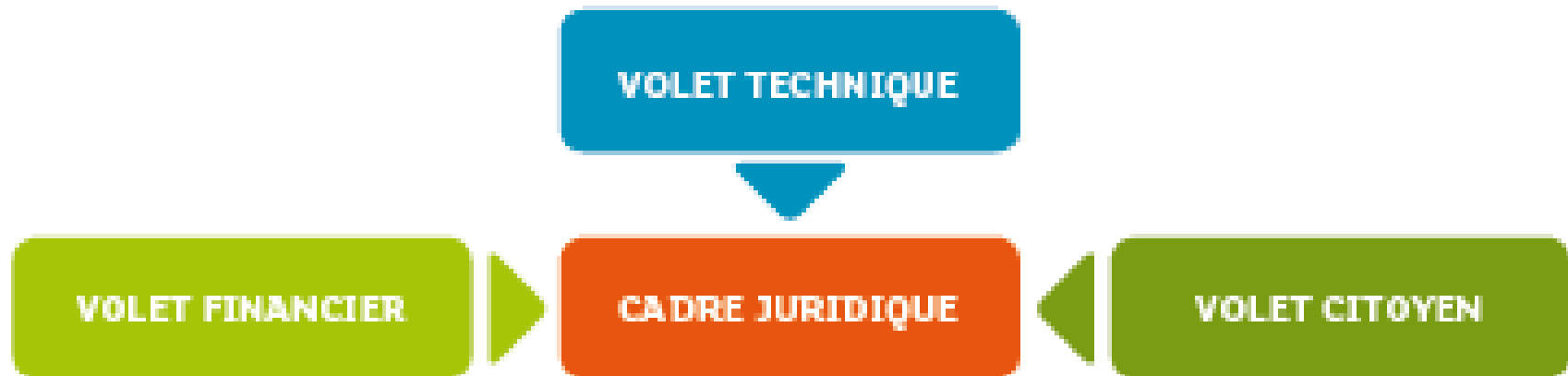
www.energie-partagee.org



www.reseau-taranis.fr



www.lumo-france.com



Pour chacun de ces volets, voici quelques questions à se poser :

- ▶ qui pilote le projet ?
- ▶ quel est/sera le rôle de l'association par rapport à la société de projet ?
- ▶ est-ce que les compétences requises et le temps nécessaire pour le volet technique, juridique, financier sont disponibles en interne ?
- ▶ qu'est-ce qui doit être externalisé ? Quel en est le coût ?
- ▶ comment financer les études de faisabilité ?
- ▶ quels sont les partenaires potentiels ?
- ▶ quels sont les besoins et les ressources pour chaque volet du projet ?

Les étapes du projet

